

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE.

N^o. 44. MARDI

(Chez L. LACOMBE.)

15 MARS 1836.

Le prix de l'Abonnement à cette Feuille , pour l'année , est de 4 Francs pour la ville et 5 Batz au porteur , et 6 Francs pour toutes les autres Communes du Canton, expédiée franche de port. On souscrit en tout temps au BUREAU D'AVIS , rue du Pont , N^o. 11. Les lettres , paquets et argent doivent être adressés francs de port.

* * Le Bureau , pour recevoir les Avis , est ouvert tous les jours de la semaine jusqu'au soir , et le Dimanche jusqu'à midi seulement. Les Avis apportés le lundi matin seront exposés à ce que l'insertion ne s'en fasse que dans le numéro suivant de la Feuille.

AVIS JURIDIQUES.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de feu Mr. Louis Weibel , en son vivant juge de district et membre de la municipalité de Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé à l'héritière du dit Mr. Weibel le bénéfice d'inventaire de sa succession , vous êtes invités à produire , personnellement ou par un fondé de pouvoirs , vos titres et prétentions quelconques , sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le défunt , par devant la commission , qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne , les mercredis 9 , 23 Mars et 6 Avril prochains , dès les trois heures à six heures de l'après-midi , sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 19 Février 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de feu Sieur Charles-François Coeytaux , de Daillens , en son vivant marchand de vin et propriétaire au dit Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé aux héritiers du dit Sieur Coeytaux le bénéfice d'inventaire , avec terme , selon la loi , pour accepter ou répudier sa succession , vous êtes invités à produire , personnellement ou par un fondé de pouvoirs , vos titres et prétentions quelconques , sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le défunt , par devant la commission , qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne , les mercredis 16 , 30 Mars et 13 Avril prochains , dès les trois heures à six heures de l'après-midi , sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 26 Février 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de feu Sieur Jean-Louis fils de feu François Regamey , en son vivant domicilié à Cour , qui par erreur a été désigné dans la feuille du 23 courant sous les prénoms d'Henri-Louis. Le Tribunal que je préside ayant accordé le bénéfice d'inventaire de la succession du dit Regamey , vous êtes invités à produire , personnellement ou par un fondé de pouvoirs , vos titres et prétentions quelconques , sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le défunt , par devant la commission , qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne , les mercredis 9 , 23 Mars et 6 Avril prochains , dès les trois heures à six heures de l'après-midi , sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné ce 26 Février 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

Morges. Tribunal de District. — Feu Jean-Louis Christin , de Lavigny , ancien boucher et municipal au dit lieu. Interventions fixées aux 19 , 31 Mars et 12 Avril.

Nyon. Tribunal de District. — Feu Jean-Armand Bryand , de Prangins , cabaretier à Nyon , où il est décédé. Interventions fixées aux 22 Mars , 5 et 19 Avril.

Rolle. Tribunal de District.— Feu Jean-Pierre André , de Vincy. Interventions fixées aux 21 Mars , 4 et 18 Avril.

DISCUSSIONS.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens du Sieur Louis-Samuel Monnier , d'Eclépends , domicilié à Lausanne. Le Tribunal que je préside a admis la cession de biens faite par le dit Sieur Monnier à ses créanciers ; mais vu la minimité de l'avoir , il a été décidé qu'il ne sera procédé à une discussion régulière qu'autant que les créanciers en feront la demande , en consignant la somme nécessaire aux frais. En conséquence , ceux qui voudraient faire une telle demande , sont invités à se présenter à cet effet par devant le dit Tribunal , le douzième Avril prochain. Les créanciers pourront , pendant ce même délai , faire inscrire leurs prétentions et produire leurs titres au Greffe , sous peine de forclusion. — Donné le 3 Mars 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens du Sieur David-Elie Chollet , de Maracon , vendeur de vin , domicilié à Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé au dit Sieur Chollet la discussion de ses biens , vous êtes invités à produire , personnellement ou par un fondé de pouvoirs , vos titres et prétentions quelconques , sans en omettre les comptes qu'on peut avoir

à régler avec le discutant , par devant la commission chargée de cette discussion , qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne , les mercredis 9 , 23 Mars et 6 Avril prochains , dès les trois heures à six heures de l'après-midi , sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 19 Février 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de feu Sieur Séville-Samuel Henny , de Corcelles-le-Jorat , en son vivant vendeur de vin à Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant ordonné la discussion des biens du dit défunt Henny , ensuite de la renonciation qui a été faite par ses enfants à sa succession , vous êtes invités à produire , personnellement ou par un fondé de pouvoirs , vos titres et prétentions quelconques , sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le défunt , par devant la commission , qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne , les mercredis 16 , 30 Mars et 13 Avril prochains , dès les trois heures à six heures de l'après-midi , sous peine de forclusion. Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 24 Février 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

Aigle. Tribunal de District. — Feue Susanne née Barlet , femme de Jean-Pierre Mennet , de Lutry , décédée dernièrement à Zehiste , près de Dresden. Aux frais des créanciers , en se déclarant le 9 Avril.

Aigle. Tribunal de District. — Jeanne née Chapuis , veuve de Joseph Rodillon , originaire Français , dernièrement domiciliée à Bex. Aux frais des créanciers , en se déclarant le 9 Avril.

Cossonay. Tribunal de District. — Feu François Jaquier , de Vuflens-la-Ville , décédé à la Maison des Aliénés. Aux frais des créanciers , en se déclarant le 12 Avril.

Grandson. Tribunal de District. — Feu Pierre-François fils de feu Charles-François Grandjean , de Butte , vivant charpentier à Grandson. Aux frais des créanciers , en se déclarant le 8 Avril.

Morges. Tribunal de District. — Feu David Gex , de St. Prex. Interventions jusqu'au 3 Avril.

Pays-d'Enhaut. Tribunal de District. — Louis-Gabriel Cottier , de Rougemont , maître serrurier. Aux frais des créanciers , en se déclarant le 11 Avril.

Le Tribunal de première instance du District de Lausanne ayant prononcé la clôture de la discussion des biens du Sieur Joseph Rappety , précédemment marchand épicer à Lausanne , les intéressés sont invités à retirer au Greffe leurs collocations et actes de défaut , dès le lundi matin 14 du courant. Les créanciers sont prévenus que le discutant , qui a abandonné ses affaires dans un grand désordre , a été exclu du bénéfice de la libération de la contrainte par corps ; ce dont , vu que son domicile actuel est inconnu , il lui est donné connaissance par les présentes , afin qu'il puisse se pourvoir en appel , s'il le juge convenable. — Donné le 10 Mars 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

MISES PUBLIQUES.

1. La commission chargée par le Tribunal de première instance du District de Lausanne de la discussion des biens de feu Séville-Samuel Henny , vivant pintier à Lausanne , fera vendre en mise publique , dans le domicile que le défunt occupait , maison Kainm , rue du Grand-Chêne , le mercredi 23 Mars courant , dès 9 heures du matin , le mobilier du discutant , consistant en vêtemens d'homme , quelque peu de linge , meubles divers et ustensiles servant à un vendage de vin ; des vins de diverses années , de l'eau de cerises en bouteilles et 3 petits touneaux. La vente aura lieu au comptant. Donné ce 10 Mars 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

2. La commission chargée par le Tribunal de première instance du District de Lausanne , de la discussion des biens de la Demoiselle Elisabeth Kuntz , précédemment modiste à Lausanne , fera vendre en mise publique les marchandises de la discutante , le lundi 28 Mars courant et jour suivants , à la Maison-de-Ville , dès les 9 heures du matin ; lesquelles marchandises consistent essentiellement en mousseline , nansouk , taffetas , rubans , mouchoirs , indiennes , cotonnes , etc. De plus , les meubles et effets de la dite Demoiselle Kuntz. — Donné , le 4 Mars 1836.

C. Guisan , président. G. Rouge , greffier.

3. La Municipalité de Lausanne fera miser , dans une des salles de la Maison-de-Ville , le samedi 19 Mars courant , à 2 heures de l'après-midi , les bois ci-après : 1^o. Au Benenté , 130 tisons de sapin (du N^o. 900 au 1029). — 2^o. Aux Côtes , 37 tas de bois divers (du N^o. 102 au 138). — 3^o. A la Côte de Moille-Saugeon , 60 tas de bois divers (du N^o. 56 à 115). — 4^o. Aux Corbessières , 25 tas de bois divers (du N^o. 6 à 30). — Lausanne , le 5 Mars 1836.

Greffé de la Municipalité.

4. Le samedi 26 Mars courant, à 2 heures après-midi, la Municipalité de Lausanne fera miser, dans une des salles de la Maison-de-Ville, les bois ci-après : 1^o. A la Côte de Penau, 2 moules et 100 fagots de chêne; 1200 fagots et 12 moules de hêtre. — 2^o. Au Bois de la Chapelle, 1500 fagots et 15 moules de hêtre.

Lausanne, le 12 Mars 1836. *Greffé de la Municipalité.*

5. La Municipalité fera miser, le jeudi 17 courant, à 2 heures de l'après-midi, pour le terme d'une année, à dater du 1^{er} Avril prochain, le balayage et le fumier de la place de la Riponne, d'après les conditions dont on peut prendre connaissance au Greffe.

Lausanne, le 4 Mars 1836. *Greffé de la Municipalité.*

6. La municipalité de Moudon procédera, mardi 15 Mars 1836, à 2 heures, dans la salle de ses séances, par voie d'enchère et sous des conditions très-favorables pour les adjudicataires, à l'adjudication de la ferme des boucheries communales. Le bail datera de Pâques prochain. Le cahier des conditions dépose à la secrétairerie pour y demeurer à la disposition des personnes qui voudroient le consulter.

7. Le samedi 19 Mars courant, à 2 heures après-midi, dans une des salles de la Maison-de-Ville de Lausanne, on exposera en vente par mise publique, sous de favorables conditions, la maison Noir, située en cette ville, rue du Pré, n°. 21. Cette maison qui a été reconstruite à neuf depuis peu d'années, consiste en un rez-de-chaussée pour magasin, arrière-magasin, chambre à lessive, cave, trois étages, mansardes, galetas et dépendances, avec un droit sur l'eau du biez qui est derrière. S'adresser, pour voir les conditions, auprès du propriétaire, au n°. 13, rue Neuve, soit auprès de Mr. le notaire Boucherle.

8. A vendre de gré à gré, ou en mise publique, le 25 Avril prochain, à 2 heures précises, pour être adjugé, s'il y a lieu, séance tenante, au plus offrant et dernier enchérisseur, le château de Vennes près de Lausanne, sur la route de Berne, avec environ 18 poses, champ, prés, forêt et toutes dépendances désirables, d'utilité, de commodité et d'agrément. S'adresser franco, pour plus amples détails et les conditions, à Mr. Parmelin, rue Escaliers-du-Marché, n°. 3.

9. Le samedi neuf Avril prochain, à deux heures après-midi, dans une des salles de la Maison-de-Ville, le tuteur des enfans mineurs des jugaux Vincent-Bastian, exposera en vente par enchères publiques, une portion de maison, située rue du Pré, n°. 44, se composant de cave, boutique, deux étages, chacun de deux appartemens, devant et derrière. L'échûte aura lieu sous de favorables conditions, dont on peut prendre connaissance chez J. Weber, au bureau du sel, rue St. François, n°. 23.

10. Le lundi 28 Mars courant, à neuf heures du matin, l'hoirie de feu J. Bellet, du Mont, exposera en vente par voie de mise publique, leur domaine, savoir : Une maison consistant en logement, grange, écurie, remise et four, et environ douze poses de terrain en pré et champ, la plus grande partie attenant à la maison; le tout situé en Montenailles, rière la susdite commune. Ils exposeront, de plus, en mise, leur mobilier, consistant en une vache, une genisse et des brebis, chars, charrue, herses, armoire, batterie de cuisine, et autres objets trop longs à détailler. Le tout sous de favorables conditions qui seront lues avant la mise.

11. Le samedi 19 Mars, à 2 heures après-midi, l'hoirie Walther fera vendre, en mise publique, dans sa maison rue de la Tour, n°. 70, 15 ânesses, dont quelques-unes portantes, d'autres à lait et d'autres pour mener le sable; de plus, un mulet de 4 ans, un char à ridelles avec ses accessoires, un moulin à vanner le grain et une grande arche.

12. Le jeudi 17 Mars prochain, dès les huit heures du matin, le citoyen George Favrat, procureur à Lausanne, curateur de Bernard Riéder, maître maréchal en dite ville, fera vendre volontairement, en mise publique, dans la maison que le dit Riéder possédoit au-dessus de Martheray, différens meubles, outils de maréchal, vieux fer, chars, tonneaux, cuivres, et divers autres articles trop longs à détailler; le tout pour comptant.

13. Mercredi 16 courant, à 9 heures du matin, rue Mercerie, n°. 11, au second étage, il se fera un encan, consistant en bois de lit, matelas, traversins, table à manger, table ronde, table à jeu, table de nuit et autres, commodes, armoires en sapin de différentes grandeurs, chaises de paille, dites rembourrées, fauteuils, lit de repos, glaces; un service de table en porcelaine antique, un déjeuner en porcelaine blanche à bord or, verrerie, terre de pipe, batterie de cuisine et plusieurs autres objets trop longs à détailler; le tout très-propre et pour comptant.

14. Lundi 21 courant et jours suivants, à 9 heures du matin, il se fera un encan, rue St. Pierre, n°. 14, premier étage sur le devant, consistant en bois de lit, bureaux, tables, buffets en sapin, chaises, lits de repos, plians, miroirs, matelas, couettes, traversins, tours de lit en cotonne, linge de lit et de table, batterie de cuisine, une seille à compôte, des bouteilles vides et plusieurs autres choses qu'il seroit trop long à détailler; le tout très-propre et pour comptant.

15. Le sieur Hähler, fermier au château de Cheseaux, fera miser, les 23 et 24 Mars, 20 mères-vaches, 1 taureau, 4 genisses, 5 élèves, 2 juments, 2 porcs, 4 moutons, 7 chars, charrues, herses et autres accessoires de labour. La mise se fera à 9 heures du matin, à la ferme du château; les conditions seront favorables aux miseurs.

FONDS A VENDRE.

1. A vendre, en ville, deux petits établissements propres pour maîtres de profession; l'emplacement et la modicité du prix sont très-engageants. Pour de plus amples renseignemens, s'adresser à Mr. Ch. Vullyamoz.

VENTES.

CHANTS RELIGIEUX, à 3 VOIX,

à l'usage des Ecoles primaires; troisième édition, exactement corrigée, par Mr. Corbaz, instituteur. Prix 3 batz, et par douzaine, 3 francs.

EXERCICES DE PIÉTÉ POUR LA COMMUNION,

huitième édition, corrigée et imprimée en grand caractères. Prix 25 rappes, et par douzaine, 2 francs 4 batz.

Ces deux ouvrages sont en vente au Dépôt Bibliographique, à la Cité, à Lausanne.

Chez George Rouiller et chez Marc Ducloux, libraires, à Lausanne:

Découvertes dans la lune, faites par J. Herschell fils, au Cap de Bonne-Espérance. Prix 6 batz.

Bazar Vaudois.

Carte des Alpes, par Ulysse Guinand. Prix 5 batz.

Livres à bon marché, au BUREAU D'AVIS.

Amusemens de la raison, in-12, 4 batz. — Pensées ingénieuses des anciens et des modernes; par le P. Bouhours, 8°., 5 batz. — Poésies Helvétien; par Mr. Bridel, 8°., 10 batz. — Précis historiques des différentes missions dans lesquelles Louis Faucheborel a été employé pour la cause de la monarchie, 8°., 8 batz. — Précis historique de la guerre civile de la Vendée, depuis son origine jusqu'à la pacification de la Jaunaie, 8°., 10 batz. — De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales; par Mme. de Staël-Holstein, 2 vol. 8°. cart., 35 batz. — De la littérature française pendant le 18^e. siècle; par de Barante, 8°., 17 batz. — Histoire des Rois de Pologne et du gouvernement de ce royaume, 5 vol. in-12, 15 batz. — Le Petit-Pierre, (traduit de l'allemand de J. Ch. Spietz), 2 vol. in-12, 15 batz. — Le Monde fou préféré au monde sage, en 26 promenades de trois amis, Critton, philosophe; Philon, avocat; Eraste, négociant, (par Mlle Huber), 2 tomes en 1 vol. in-12, 6 batz. — Mœurs et coutumes des Romains; par Bridault, 2 vol. in-12, 10 batz. — Mœurs et coutumes des Français; par Poullin de Lumina, 2 vol. in-12, 10 batz. — La Philosophie du bon-sens; par le Marquis d'Argens, 2 vol. in-12, 10 batz. — Le Philosophe Chrétien; par Formey, 6 vol. in-12, 25 batz. — Les Nuits anglaises, ou recueil de traits singuliers, d'anecdotes, d'événeemens remarquables, de bizarries, etc. etc., 4 vol. in-12, 20 batz. — Satire de Pétrone, trad. par Boispreaux, 2 vol. in-12. rel., 10 batz. — Le Paysan parvenu; par Marivaux, 3 vol. in-12, 10 batz. — La Paysanne parvenue; par le Chevalier de Mouhy, 4 vol. in-12, 15 batz. — La Pâtisserie de Santé, ou moyens faciles et économiques de préparer tous les genres de pâtisseries de la manière la plus délicate et la plus salutaire; par Jourdan Lecointe, 2 forts vol. in-12, 10 batz.

L'Homme physique et moral, ou recherches sur les moyens de rendre l'homme plus sage et de le garantir des diverses maladies qui l'affligen; par Ganne, 1 vol. 8°., 6 batz. — Dictionnaire historique, politique et géographique de la Suisse, 3 vol. 8°. avec une carte, 20 batz. — Idylles et poëmes champêtres; par Léonard, 8°., 5 batz. — Idylles de Gessner, trad. en vers français, 8°., 6 batz. — De l'Importance des opinions religieuses; par Necker, 8°., 6 batz. — Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux, avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines; par Daubenton, 3^e. édit., avec 22 planches gravées, 1 gros vol. 8°., 15 batz. — Recueil de traits mémorables, tirés de l'Histoire de Danemark, de Norwège et de Holstein, 1 vol. 8°. fig., 10 batz. — Les Règles du dessin et du lavis, pour les plans particuliers des ouvrages et des bâtiments, et pour leurs coupes, profils, élévations et façades; par Buchotte, 1 vol. 8°. rel., avec 24 planches, 12 batz. — L'Isle inconnue, ou mémoires du Chevalier des Gastines; par Grivel, 6 vol. in-12. fig., 30 batz. — L'Italie; par Lady Morgan, trad. de l'anglais, 4 vol. in-12. cart., 40 batz.

Léonidas, poème; trad. de l'anglais de R. Glover, 2 tomes en 1 vol. in-12. rel., 8 batz. — Léonore de Grailly et Gaston de Foix, suivie de Dom Ramire, ou la conquête de Grenade; par Mme. Willyamoz, 2 vol. in-12. fig., 10 batz. — Lettres d'un Cultivateur Américain; par Mr. de Crevecoeur, 2 vol. in-12, 10 batz. — Observations sur le commerce de la Mer-Noire et des pays qui la bordent, in-12, 5 batz. — Lettres contenant le journal d'un voyage fait à Rome en 1773, 2 vol. in-12, 8 batz. — Décaméron français, ou anecdotes historiques et amusantes; par d'Ussieux, 2 vol. in-12, 10 batz. — Les Bêtes mieux connues, entretiens; par Joannet, 2 vol. in-12, 6 batz. — Contes moraux; par Marmontel, 6 vol. in-18. rel., 20 batz. — Œuvres de Salomon Gessner, trad. de l'allemand, 3 vol. in-32, 15 batz. — De la Morale naturelle, suivie du Bonheur des sots; par Necker, in-18, 6 batz. — Etrennes de Po-

lyminie , recueil de chansons , romances , vaudevilles , etc. , gravés avec de la musique nouvelle , 3 vol. in-18. rel. , 10 batz.— Le Gil-Blas français , ou aventures d'Henri Lançon ; par Lemaire , 3 vol. in-18 , 10 batz.— Gonzalve de Cordoue , ou Grenade reconquise ; par Florian , 3 vol. in-18 , 15 batz.— Romans et Contes de Voltaire , 6 vol. in-18. fig. , 30 batz. — Siècles de Louis XIV et de Louis XV ; par Voltaire , 5 vol. in-18 , 20 batz.— Histoire de Guzman d'Alfarache ; par Le Sage , 2 vol. in-18. fig. , 10 batz.

5. A vendre à bon compte , environ trois chars de vin de 1834 , bien conditionné ; plus , un vase de 24 setiers et quelques centaines de bouteilles vides. S'adresser au fermier de Mr. Berguer , à Chailly.

6. Sept à huit setiers de vin rouge du plant de la Dôle , de 1834 , du cru des côtes de la Bordonnette. S'adresser à Louis Henny , à Renens.

7. On offre de remettre 400 bouteilles d'excellent vin de Lavaux 1825 , à raison de 5 batz la bouteille. S'adresser au premier étage n°. 18 , rue de Bourg.

8. Vins Yvorne et Lavaux 1832 , prêts à être mis en bouteilles ; sept à huit setiers de chaque , à vendre ensemble ou séparément. S'adresser au premier étage du n°. 17 , place de la Palud.

9. A la fabrique d'eau d'arquebusade , rue du Petit-Chêne , n°. 5 , de l'excellente eau de Cologne en bouteilles ordinaires et en bouteilles carrées d'environ quart de pot , à 12 batz.

10. Centurier-Stiffel , rue St. François , n°. 14 , prévient le public qu'il continue de tenir le dépôt du sirop de Deharambure , de Paris , connu depuis long-temps par sa vertu pour la guérison des rhumes , asthmes , catarrhes et coqueluches. Il vient d'en recevoir un envoi en qualité fraîche.

11. Chez Sel. Bayeler , place St. Laurent , café à 6 , 6 1/2 , 7 et 8 batz la livre ; chocolat de 4 1/2 à 14 batz ; thé peccao à pointes blanches à 40 batz , dit à 32 batz , dit pouchong à 24 batz ; véritable savon de Marseille à très-juste prix ; grus , grietz et farine de Berne à 7 crutz la livre. Reçu un assortiment de coton anglais à tricoter.

12. Au magasin Perrottet , très-bon tabac de Paris en poudre , boîte de plomb , à 10 batz la livre ; autre dit à fumer Canastre , rouleau d'Allemagne , Becker et Zoon n°. 4.

13. Au magasin d'épicerie et droguerie de Ch. Pascal , rue St. Pierre , n°. 26 , on trouve un assortiment complet de couleurs , ceruses de Gènes et de Hollande , vernis fins pour tableaux et autres ; essences , huiles pour peintures , pinceaux de tous genres , etc. etc. , à des prix avantageux.

14. A la Bordonnette de la graine de bette-raves blanches , reçue directement de Roville.

15. Au château de Prilly , du froment blanc du printemps , propre pour semer.

16. Deux cents quarterons de graine d'esparcette , de première qualité , maison Viret , n°. 37 , au Maupas.

17. Quelques cents marcottes de vigne , bien enracinées , du meilleur plant de Lavaux. S'adr. à Mr. le Juge Mégroz , à Lutry.

18. A bon compte , environ 4 quarterons de bons pois de Payerne , en commission , au n°. 21 , rue du Pont.

19. Bonne graine de betterave , au magasin Perrottet , rue du Pont.

20. De 80 à 100 quarterons de belles pommes de terre printanières , jaunes et violettes , chez Noé Perret , à Chailly.

LA PéPINIÈRE D'ARAU.

21. Le soussigné a l'honneur de prévenir Messieurs les amateurs d'arbres et de plantes , qu'il vient d'acquérir la pépinière de feu Mr. J. Nüsperli , pasteur à Kirchberg , et de la réunir à la sienne. Il est donc en état de laisser pour ce printemps une provision très-considérable de ses articles , à des prix modérés , savoir : acacias-boule , de 5 à 9 pieds de hauteur ; marronniers d'Inde , de 6 à 8 pieds de hauteur et de 1 à 1 1/2 pouce de diamètre ; un grand nombre d'arbres ombreux et de buissons propres à être mis aux parcs ; plus de 300 sortes des plus beaux rosiers de haute et basse tige ; beaucoup d'autres plantes à fleurs , et une quantité d'arbres nains , pyramides , et en espalier , du meilleur fruit de dessert. On trouve encore chez lui et à bon prix des graines toutes fraîches de légumes , des fleurs de champs et de bois.

A. Zimmermann , pépiniériste et fleuriste.

22. Au magasin de mercerie , quincaillerie et de nouveautés , rue du Pont , n°. 11 , cirage anglais , de Robertson , pour la chaussure et les harnais ; ce cirage se recommande par ses qualités et surtout par la modicité de son prix. — Un assortiment complet de soie à coudre de toute nuance , sacs en drap et en maroquin , giberières , boucles de ceintures et autres articles trop longs à détailler , etc.

23. A prix de facture , de la parfumerie toute fraîche et un choix de tours , que l'on céderait à bon compte , ainsi qu'un fauteuil absolument neuf , une fontaine en zinc avec son bassin très-grand , commode pour un perruquier. S'adresser aux Dames Freymond et Hauser , modistes , rue du Pont , n°. 21.

24. Chez J. Pantet , pintier , rue St. Etienne , on détail des fascines de bois de fayard , à 1 batz pièce.

25. Treize moules de bois de fayard , et 8 tas de branches de fayard , situé dans le bois des Croisettes. S'adresser à Charles Gevez , rue d'Etraz , n°. 42.

26. Allumettes phosphoriques ou à frottement , nouvellement reçues , chez Masnejan fils , rue de St. François , n°. 19.

27. De la poussière de thé fin , à 5 batz la livre , en dépôt chez Mine. veuve Baldy-Lamy , au Chêne.

28. Un habit bourgeois , de très-beau drap bleu , moyenne taille , une veste à manches et un beau sabre de sous-officier , au dépôt n°. 7 , rue Madelaine.

29. Un habit d'uniforme pour mousquetaire , petite veste , shako et bonnet de police. S'adresser place St. Laurent , n°. 14.

30. Un habit d'uniforme presque neuf , et très-propre , chez Louis Gaudin , place St. Laurent , n°. 13.

31. Un équipement complet de sous-officier d'artillerie , chez Mr. Delavigné , tailleur , maison Buffat , au Pont.

32. Diverses parties de l'équipement d'un sous-officier de voltigeur , en bon état , ayant peu servi. S'adr. au troisième étage du n°. 16 , rue du Pont.

33. Un beau et bon fusil , sabre , giberne , ainsi qu'un habit d'uniforme ; le tout en très-bon état , rue du Pont , n°. 21.

34. Un shako , habit , petit uniforme de mousquetaire , comme neuf. S'adresser à L. Cauderay , à Mont-le-Grand.

35. Un fusil , sabre , giberne , havresac , habit d'uniforme , shako avec carton ; le tout en bon état. S'adr. au n°. 53 , rue de l'Halle.

36. A bon compte , une très-bonne carabine , un sabre et un ceinturon d'officier , au magasin n°. 26 , place St. Laurent.

37. Uniforme et équipement presque complet de chasseur à cheval , à vendre ensemble ou séparément. S'adresser au Bureau d'Avis.

38. On trouve chez Margot , n°. 9 , rue Mercerie , pendant tout le temps des exercices jusqu'après le tir fédéral , du véritable blanc pour bufletterie , cire à giberne , etc.

39. Le Comité de filature pour la classe indigente rappelle au public qu'il a quelques quintaux de fil à vendre de diverses qualités à des prix satisfaisans. On peut s'adresser à Mr. Odin , rue de St. François , n°. 4.

40. Rue St. François , n°. 2 , premier étage , on vient de recevoir un joli assortiment de châles divers , indiennes , mousselines imprimées , rubans gazés et ceintures , à très-bon compte.

41. Louise Muller-Duboux , rue Escaliers-du-Marché , a reçu un choix d'indiennes d'une bonne qualité , à 6 batz ; un grand choix de châles en bourre de soie , de 8 à 12 francs ; fichus en tulle à 4 rangs , à 13 batz ; bonnets frisés à la paille , à 16 batz. On trouvera toujours des chemises faites.

42. Au magasin n°. 15 , rue Madelaine , on vient de recevoir un choix de mousselines , nanzouk , calicots , pélerines et cols brodés , toiles de ritte et de coton , nappage dans les goûts les plus nouveaux , mouchoirs de poche , roulières , blouses , etc.

43. En commission au n°. 31 , rue de Bourg , un grand assortiment de châles qu'on cédera à très-bas prix.

44. A la fabrique de casquettes , place St. Laurent , n°. 27 , assortiment de casquettes en tous genres , chapeaux imperméables sur feutre , dans les prix de 45 , 50 et 55 batz. On fabrique aussi toutes sortes de chapeaux de paille au plus juste prix. On achètera aussi les peaux de cabrils.

45. Un parti de chapeaux de paille de Venise en forte qualité , pour Dames , filles et enfants , en divers numéros , dits pour la campagne ; un nouveau choix d'indiennes à fond blanc , batiste d'Ecosse , percale croisée , nanzouk broché , tulle , organdi large , marceline noire et en couleur ; le tout à prix d'emplette , et si quelqu'un vouloit un bloc , on ferait encore un rabais , chez Mlle. Desalle , au troisième étage maison du Bureau d'Avis.

46. Le vrai conservateur de la chaussure et des harnais , de la fabrique de l'ingénieur Julin , se vend au poids , à juste prix , chez Christian Héberlé , rue Petit St. Jean , n°. 15.

47. Une harpe d'Erard , à 7 pédales , en parfait état , pour 300 francs de Suisse. S'adresser , franc de port , à Mr. Imler , facteur de piano , à Bâle.

48. Mr. le juge Dufour , à Goumoëns , offre de remettre à bas prix les objets suivants , provenant d'une vente juridique : 1°. Un bel arbre de roue à eau , neuf , en chêne , de 12 pieds 4 pouces de long , avec des tourillons en fer fondu et autres pièces servant à la construction d'une roue. 2°. Une arche de moulin neuve , en bois de sapin.

49. A vendre à un prix très-avantageux six lits en fer à deux personnes , se montant à écroux , pouvant servir pour toute espèce d'établissements de commune ; chez Rochat , serrurier , rue Escaliers-du-Marché , n°. 5.

50. Chez Greiner , à la Socque-Rouge , rue St. François , n°. 8 , on vient de recevoir un grand choix de fortes bottes neuves , bien perfectionnées , à 8 francs la paire.

51. En commission , une bonne pendule avec sa caisse , à poids , sonnant les quarts ; un bureau à pente , et des cabarets pour servir le thé , etc. Plus , des fusils de guerre et habits d'uniforme. S'adr. rue Petit St. Jean , n°. 13.

52. Quelques cents bouteilles vides. S'adr. à la boutique n°. 9 , rue du Grand St. Jean.

53. Une clarinette en si , à bon compte. S'adresser au n°. 67 , rue de la Tour.

54. Un établi à deux presses. S'adresser chez Mr. Eberlé , rue Martheray.

CONCERT.

55. Au n°. 1, au bas de St. Laurent, matelas, duvets, traversins, meubles neufs et d'occasion, de tous genres. Au même endroit, on achète les tours de lits verts.
 56. Chez Mme. Rickly, derrière les Terreaux, maison Joël, un fourneau potager; plus, un fourneau portatif.
 57. Des pianos neufs et de rencontre, à vendre et à louer, au magasin place de la Palud, n°. 22.

58. Un petit char et un collier, pouvant servir pour un âne; le tout presque neuf. S'adresser chez Charles Genoux, au Devin, près de Chailly.

59. Du bon foin de 1835. S'adresser à Beau-Séjour.

60. A remettre quelques paniers de tourbe bien sèche, à 12 batz le panier, pris chez le menuisier Benjamiu Arni, au faubourg de la Barre.

61. Canaris jaunes et verts et autres oiseaux. S'adresser au Bureau d'Avis.

62. Deux lards très-secs, à bon compte, au magasin n°. 26, place St. Laurent.

63. Deux bons tas de fumier. S'adresser au n°. 13, rue du Pré.

64. Un tas de fumier de cheval. S'adr. au n°. 9, rue Chauerau.

A LOUER.

1. Un piano neuf. S'adresser au Musée du Commerce, pour l'essayer, et à Mr. Gladys, pour les conditions.

ANNONCES.

1. La Municipalité de Lausanne prévoit de nouveau les citoyens électeurs de cette commune, que l'assemblée électorale est convoquée pour le lundi 21 Mars courant, afin de procéder au renouvellement des 15 députés au Grand-Conseil.

Les citoyens qui doivent prêter serment se rencontreront le susdit jour 21 courant, dans le temple de St. Laurent, à 9 heures du matin. — La cloche indiquera ensuite le moment de la réunion dans les trois temples, pour procéder à la formation des bureaux et à l'élection des députés.

La Municipalité rappelle que les jours fixés pour délivrer les cartes civiques, sont les 16, 17, 18 et 19 de ce mois, dès les 10 heures du matin à midi, et dès les 2 heures à 4 heures de l'après-midi. — Lausanne, le 12 Mars 1836.

Greffé de la Municipalité.

2. La Régie des Postes avise le public de Lausanne, que dans le but de lui faciliter l'expédition de la correspondance, elle vient de faire placer quatre boîtes aux lettres, dans divers quartiers de la ville, dont une en St. Laurent, maison Rivier, une à la Maison-de-Ville, une au bas de la Cité en remplacement de celle de l'Hospice et une au bas de Martheray. On lève les boîtes tous les soirs à 5 1/2 heures. — Lausanne, le 10 Mars 1836.

3. L'assemblée générale de la Société militaire des Fusiliers de Belmont aura lieu de plein droit, cette année, le vendredi 25 Mars courant, à 1 heure après-midi, dans la Maison-Commune du dit lieu. Dans cette assemblée, on s'occupera essentiellement de la reddition des comptes, du renouvellement périodique du conseil, et d'une somme proposée par celui-ci pour la reconstruction du pont de Belmont. — Belmont, le 12 Mars 1836.

Jn. Ls. Blanc, secrétaire.

4. Messieurs les membres de la Société des Vignes sont convoqués en assemblée générale dimanche 20 Mars, à l'issue du service divin, pour passation des comptes, renouvellement d'une partie des membres de la direction, fixation des contributions et réceptions, etc. La direction verroit avec plaisir que l'assemblée fût nombreuse. — Lausanne, le 12 Mars 1836.

Au nom de la direction, Gust. Ad. Peyran, secrétaire.

5. Messieurs les porteurs d'actions du Cercle du Commerce sont priés de faire recevoir l'intérêt échu le 15 Mars, chez Mr. Eugène Paschond, qui payera dès aujourd'hui jusqu'au 25 courant, de dix heures à midi et de deux à trois heures du soir. Ils voudront bien indiquer sur les quittances les numéros de leurs actions.

6. Les personnes qui désirent être employées comme secrétaires des cibles pendant le tirage fédéral qui aura lieu au commencement de Juillet, peuvent se faire inscrire chez Mr. Ch. Nicole, rue Escaliers-du-Marché, n°. 3. Il y aura besoin de 7 secrétaires qui sachent les deux langues; ils recevront 40 batz par jour; 34, pour lesquels la connaissance de la langue allemande n'est pas nécessaire; ceux-ci recevront 30 batz par jour. On demande aussi 36 jeunes gens pour aider aux marqueurs et 7 pour aider aux secrétaires des bonnes cibles; ces jeunes gens recevront 15 batz par jour.

7. Les personnes à qui feu Dame Beauverd née Pasche, et Demoiselle Marianne Pasche, sœur de la défunte, ancienne marchande à Oron, peuvent devoir, de même que celles qui leur doivent, sont priées de venir régler compte, ou de faire parvenir leurs réclamations à Mr. David Beauverd et à Demoiselle Marianne Pasche, à Moudon, faubourg Monborget, d'ici à la fin de Mars; passé ce terme, on se prévaudra du présent avis.

8. Mr. Ed. Chavannes ouvrira son cours élémentaire de physique expérimentale, mardi 22 courant, à 11 heures, aux Toises.

9. Il sera donné un septième concert de souscription, vendredi 18 courant, dans la grande salle du Casino; la souscription est ouverte, au magasin de musique de Mr. F. Hoffmann, jusqu'au jeudi à midi; dès là, le prix du billet sera de 20 batz pour les personnes non souscrivantes.

10. La personne qui a mis en gage un habit de drap bleu contre des souliers, à la boutique n°. 48, rue Grand St. Jean, est priée de le retirer dans la quinzaine; à défaut de quoi, on se prévaudra du présent avis.

11. La personne qui a laissé, en Décembre 1833, une malle en gage de sa pension, au n°. 23, rue St. Pierre, est invitée à la réclamer avant la fin du mois, au n°. 12, en Pépinet; à défaut de quoi l'on en disposera.

12. Les personnes qui ont laissé en gage divers objets chez Louis Blanc, à la Barre, sont priées de venir les retirer d'ici au 30 Mars courant; passé ce terme, on en disposera.

13. En conséquence d'une décision du comité, Messieurs les membres du Cercle littéraire qui ont pris des livres à la bibliothèque de cet établissement, sont priés de vouloir bien les rapporter avant la fin du mois de Mars.

14. Mr. Vullyamoz cadet, médecin et chirurgien, rue Grand St. Jean, n°. 42, ayant aussi été chargé par le Conseil de Santé, des vaccinations de la ville de Lausanne, prévoit qu'il se transportera au domicile des personnes qui ont des enfants à vacciner et qu'il vaccinera aussi chez lui tous les jours, de 11 heures à midi.

15. Henri Foretay, à Morges, prie bien toutes les personnes qui ont des tonneaux à gyps et chaux à lui appartenant, de les lui retourner; à défaut il se prévaudra du présent avis pour plusieurs qu'il a déjà réclamés.

16. Chez les frères Lacombe, rue du Grand St. Jean, n°. 39, on achète le vieil étain, plomb, cuivre et fonte; on paye comptant et au prix le plus élevé.

17. Au n°. 24, au bas de St. Jean, on achète à l'ordinaire le vieux plomb, étain, cuivre et laiton; on paye au plus haut prix et comptant.

18. La veuve du sieur Sébastien, dégrasseur, rue Grand St. Jean, n°. 32, prévoit les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle continue l'état de son défunt mari; elle remet à neuf le drap, poil de chèvre, crêpe de Chine, soie, tapis de table, et blanchit les chapeaux de paille d'après les procédés de Florence.

19. Le blanchiment des chapeaux de paille de Mr. Ganter, à Vevey, près l'Hôtel-de-Ville, est en pleine activité. Cet établissement, qui n'existe que depuis trois ans, prend tous les jours un nouvel accroissement, et reçoit des chapeaux de toutes les villes environnantes. Les chapeaux, dans ce blanchissement, reçoivent, à s'y méprendre, l'apprêt et la blancheur des neufs; ils sont cylindrés et toutes les taches enlevées. Mme. Dizeren, modiste, rue du Pré, n°. 20, à Lausanne, se charge de tous ceux qu'on voudra bien lui confier pour cet établissement.

20. Joseph End, n°. 37, au Maupas, fait la toile, la cotonne, les serviettes; les personnes qui voudront l'employer seront servies promptement et avec fidélité.

21. Madame Vetter née Jaquet, fribourgeoise, rue St. François, n°. 18, continue à blanchir les chapeaux de paille, lave les châles, voiles, soies, crêpes de Chine, gazes et tulles, le tout à neuf, ainsi que les robes de mousseline, de laine; elle teint toute espèce d'étoffes dans les couleurs que l'on peut désirer.

22. La messagère Vodoz avise le public qu'elle fait tous les dimanches matin le voyage de Vevey à Martigny, et celui de Vevey à Lausanne, les mercredi et samedi de chaque semaine. Elle mettra tous ses soins aux commissions qu'on voudra bien lui donner, et les marchands seront traités favorablement pour le prix. S'adr. à la Couronne, à Lausanne.

EMPRUNTS ET PLACEMENTS DE FONDS.

1. A prêter vingt mille francs sur hypothèques en premier rang à un intérêt avantageux. S'adresser à Mr. J. P. Haldy, courtier.

2. On demande à emprunter sur hypothèque en premier rang, 31,000 sur 24,360; — 17,000 sur 13,600; — 15,000 sur 10,225 taxe du cadastre, à l'intérêt du 3 1/2 pour cent; plusieurs sommes de 2, 5, 6 et 8000 francs au 4 pour cent. Plus, à prêter 1600 f. S'adresser à G. A. Peyran, n°. 12, rue St. François.

DEMANDES.

1. On demande à s'associer avec un abonné à la Gazette de Lausanne, dans le quartier de St. Jean. S'adresser au Bureau d'Avis.

2. On désire trouver à la campagne près de Lausanne ou entre cette ville et Genève, une pension pour une Dame. S'adresser franc de port A. B., poste restante à Lausanne.

3. On demande un vase ovale de 20 à 24 setiers. S'adresser au Bureau d'Avis.

4. On désireroit acheter de rencontre un lave-main. S'adresser au Bureau d'Avis.

5. On demande, pour une maison de commerce à Neuchâtel, un ouvrier tonnelier connaissant bien son état et qui puisse produire des certificats satisfaisans. S'adresser à Mr. Ch. Vullyamoz.

6. On demande une apprentie ou rassujettie tailleur pour Dame. S'adresser au Bureau d'Avis.

Supplément au N°. 11 de la FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE, du 15 Mars 1836.

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER.

1. A louer, à Paudex, la maison d'habitation de maître de la propriété de Mr. Marcel, composée d'un appartement indépendant et dépendances, jouissance d'un jardin, arbres fruitiers et promenades dans le verger. Près de la maison, de l'eau de bonne qualité. S'adresser à lui-même, à Lausanne.

2. Dans une campagne agréablement située, ayant vue sur le lac, et à dix minutes de la ville, à louer dès à présent un appartement meublé. S'adresser au magasin de Mr. Ch. Pascal, rue St. Pierre, n°. 26.

APPARTEMENS A LOUER PRÉSENTEMENT.

1. Le second étage de la maison Valier, rue de Bourg, n°. 34, composé de 3 grandes pièces indépendantes, avec cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. Le rez-de-chaussée n°. 5, au Chemin-Neuf. S'adr. à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

3. A deux minutes, un appartement de plusieurs pièces et dépendances, maison Borgeaud, derrière les Terreaux.

4. Présentement ou pour la St. Jean, rue Neuve, n°. 13 B, en face de l'Eglise catholique, un très-bien appartement jouissant d'une jolie vue au midi et au nord, composé de salon, deux chambres à coucher, chambre à alcôve au midi, cuisine, etc. S'adr. à F. Noir, au premier étage, dite maison.

5. Le premier étage sur le derrière, remis à neuf, maison Faillettaz, rue Grand St. Jean, n°. 38, ayant la vue de Montbenon. S'adresser au magasin n°. 25, place de Pépinet.

6. Maison Noir, rue du Pré, n°. 21, un joli appartement remis entièrement à neuf, et composé de deux chambres, cabinet, alcôve, etc. S'adresser à F. Noir, rue Neuve, n°. 13 B.

7. Présentement ou pour la St. Jean, un petit appartement et une chambre meublée. S'adr. au premier étage n°. 4, rue du Collège.

8. A louer meublé, le second étage de la maison Boucherle, place St. François; on seroit facile pour le prix. S'adr. à Fréd. Weibel, rue Grand St. Jean, n°. 16.

9. Les second et troisième étages de la maison n°. 12, rue de Bourg. S'adresser à Mr. Knab, rue Madelaine, n°. 1.

10. A louer ensemble ou séparément, un fort joli appartement, remis à neuf, jouissant de la vue du lac, et une boutique, dans la maison de Mr. Rouge, rue St. Pierre. S'adresser au propriétaire, ou au troisième étage sur le devant de dite maison.

11. Derrière le Bazar Vaudois, au Chemin-Neuf, un petit appartenement, composé de chambre et cuisine.

12. Un appartenement très-propre, ayant une belle vue, composé de 4 ou 6 pièces, cuisine et toutes les dépendances nécessaires, au troisième étage n°. 2, rue St. Pierre. S'adresser, pour le voir, à Mme. Kesseler, en dite maison.

13. Le second et le troisième étage sur le devant de la maison ci-devant Louis Peneveyre, rue Martheray, n°. 54, composé chacun de 3 chambres, cuisine, caveau, bûcher et chambre à resserrer; le tout remis à neuf. S'adresser à Forestier, maître de poste, au premier étage.

14. Des appartenemens de 5 ou 7 chambres, avec de bonnes dépendances, dans la maison n°. 16, place St. François. S'adresser à Mme. Boucherle, même maison.

15. Le second étage n°. 5 bis, au Chemin-Neuf. S'adresser à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

16. Le premier et le second étage de la maison ci-devant Testuz, Cité-devant, n°. 22, le premier étage remis à neuf; chaque étage se compose de 4 chambres, cuisine, caveau, galetas et chambre à resserrer, avec droit à une chambre à lessive. S'adresser, pour les voir, à Mr. Barraud, au rez-de-chaussée.

17. Un appartenement, au premier étage sur le derrière de la maison Léderrey, rue Grand St. Jean, n°. 32. S'adresser à Mr. Rion, cordonnier, à la boutique de la dite maison.

18. Meublé ou non meublé, à Bien - Chois, au bas du Petit-Chêne, un petit appartenement de trois pièces, cuisine et les dépendances nécessaires; plus, la jouissance de la terrasse.

19. Un appartenement, ayant vue sur le lac et la jouissance d'un jardin, maison David-Marcel, descente d'Ouchy, n°. 4.

20. Un grand appartenement, au premier étage n°. 8, montée St. Laurent, composé de 3 grandes chambres et une petite, un corridor avec plusieurs armoires, et beaucoup d'autres dépendances; le tout réparé à neuf. S'adr. à J. G. Rupffpère, n°. 56, rue de l'Halle.

21. A louer séparément, présentement ou pour la St. Jean, en s'adressant au troisième étage du n°. 7, place St. Laurent, ou à Mr. F. Pilet, maître cordonnier, place de la Palud:

1°. Au n°. 14, place de la Palud, un magasin avec arrière-magasin.

2°. Dans la même maison, un appartenement composé de deux grandes chambres de mansardes, exposées au soleil, avec une petite cuisine.

3°. Dans la même maison, un petit cabinet à poèle, avec une cuisine.

4°. Rue Madelaine, n°. 5 bis, au troisième étage, un joli appartenement tout neuf, composé de 4 chambres exposées au soleil, cuisine, cave et autres dépendances.

5°. A Riant-Mont, par année ou seulement pour la belle saison, un petit appartenement au troisième étage, composé de 3 ou 4 chambres, avec cuisine et dépendances.

22. Deux appartenemens remis à neuf, maison Vaucher-Veyrassat, ci-devant hoirie Bessière, rue St. Pierre, n°. 9. S'adresser à Jaques Robelaz, rue de Bourg, n°. 30.

23. Rue de Bourg, n°. 19, le premier étage, composé de cinq pièces de chambres et de cabinet, armoire, chambre de domestique, chambre à lessive et étendage, cave, galetas, etc.; le tout bien propre. S'adresser au second étage n°. 24, rue du Pré.

24. Un appartenement avec toutes les dépendances nécessaires, situé au midi, place de la Palud. S'adresser à Mr. Munier-Cornaz.

25. Un petit appartenement. S'adresser à la boutique n°. 16, rue du Pré.

26. Un appartenement de six pièces et dépendances, jouissance d'un jardin et d'une fontaine, rue Escaliers-du-Marché, n°. 19, maison Marindin.

27. Pour le 25 courant ou pour tout de suite, un appartenement, au n°. 7, rue de Chaucrau.

28. Un appartenement ayant la vue du lac, au troisième étage du n°. 23, rue St. Pierre. S'adresser au magasin, ou au second étage sur le derrière de la dite maison.

29. Cité-devant, vis-à-vis du Collège, une jolie chambre à cheminée, très-bien meublée, ayant vue sur la place St. Maure et bien exposée au soleil. S'adresser au troisième étage n°. 9, rue du Pont.

30. Une chambre meublée. S'adresser au premier étage n°. 11, place St. François.

31. Une chambre à cheminée, au troisième étage n°. 47, au Pont. S'adresser au dit étage, à droite.

32. Une chambre à cheminée, maison Buffat, au Pont.

33. Une chambre à feu, remise à neuf, et meublée si on le désire. n°. 21, au bas de la rue Mercerie.

34. Dans une maison de la Cité-devant, deux chambres à cheminée, meublées. S'adresser, même rue, à Mr. Benj. Corbaz.

35. Pour le 25 courant ou pour tout de suite, une chambre à cheminée, au n°. 7, rue de Chaucrau.

36. Une chambre à alcôve et cheminée, proprement meublée. S'adresser au second étage n°. 18, place de la Palud.

37. Deux chambres à cheminée, meublées. S'adresser au magasin n°. 19, place St. François.

38. Une jolie chambre à cheminée, avec des dépendances, au premier étage n°. 6, rue Mercerie.

39. Une jolie chambre à cheminée, meublée, chez Lacombe, chapelier, rue du Pont.

40. Une jolie chambre à cheminée, meublée, avec ou sans la pension, au n°. 27, rue du Grand-Chêno.

41. Une chambre meublée, au second étage n°. 6, Cité-devant.

42. Une jolie chambre meublée, bien située du côté du soleil. Pour le mois d'Avril, un salon très-bien meublé, ayant la vue du lac, avec la pension, rue des Terreaux, maison Gaidon, au premier étage.

43. Une chambre proprement meublée, à cheminée et à alcôve, ayant la vue de Montbenon. S'adresser à Mme. Wyder, au premier étage n°. 42, rue Grand St. Jean.

44. Au premier étage n°. 12, rue de Bourg, une chambre à cheminée, très-propre et très-bien meublée, ayant assez d'aisance pour l'usage de deux personnes, avec ou sans la pension.

45. Une jolie chambre à cheminée, meublée, au premier étage n°. 19, rue Mercerie.

46. Une chambre meublée, Cité-derrière, n°. 27, troisième étage.

47. Présentement ou pour la St. Jean, un grand magasin, place St. Laurent, n°. 27. S'adresser au second étage dite maison.

48. Présentement ou pour la St. Jean, un joli magasin à cheminée, avec un appartenement. S'adresser rue Mercerie, n°. 6.

49. Pour le 25 Mars, et sous de favorables conditions, une boutique d'épicerie, avec les accessoires, si on le désire, ainsi qu'un appartenement très-commode et toutes les dépendances, au n°. 17, Cité-derrière.

50. Les personnes qui auroient l'intention de s'établir dans un lieu convenable pour une forge à martinet, pourront s'adresser à Samuel Gaberthuel, au Moulin-d'Amour, rière Gollion.

51. Un petit atelier de serrurier, très-avantageusement placé. S'adresser rue Mercerie, n°. 12.

APPARTEMENS POUR LA ST. JEAN.

1. Rue de Bourg, n°. 1, un joli appartenement de trois pièces, cuisine, caveau et dépendances, meublé ou non, dès à présent ou pour la St. Jean. S'adresser au magasin.

2. Le troisième étage n°. 24, au Pont. S'adresser maison de Mme. veuve Chapuis, troisième étage.

3. Un appartenement, maison Dunand, au Chemin-Neuf, de cinq chambres, cuisine et les dépendances nécessaires.

4. Un magasin et appartenement, avec dépendances, rue de Bourg, n°. 5.

5. A Beau-Séjour, près St. François, un appartenement neuf, formant une maison séparée, avec des vues très-agréables.

6. Près l'Eglise catholique, des appartenemens qu'on remet à neuf. S'adresser au jardinier de Beau-Séjour.

7. Un appartenement, au premier étage n°. 3, Cité-derrière, composé de deux chambres, cuisine, cave et dépendances.

8. Le premier étage de la maison de Mme. Porta-Collet, rue St. Etienne, n°. 5.

9. Le second étage de la maison Hugonet, derrière les Terreaux, composé de salon, chambre à manger avec un balcon, deux cabinets et deux alcôves, cuisine et toutes les dépendances nécessaires; on pourroit y ajouter trois jolies mansardes tournées au midi; le tout jouissant d'une belle vue. S'adr. au rez-de-chaussée de dite maison.

10. Deux petits appartenemens. S'adresser rue Cheneau-de-Bourg, n°. 43, premier étage.

11. Un appartenement ayant la vue du lac. S'adr. au rez-de-chaussée n°. 37, rue d'Etraz.

12. Un appartenement de trois chambres et une cuisine, avec une jolie terrasse, au premier étage n°. 50, rue Martheray.

13. Un appartenement remis à neuf, au rez-de-chaussée sur le derrière, jouissant du soleil, maison Margot, place de la Palud, n°. 4. S'adresser au magasin.

14. Une grande salle qui servoit précédemment d'atelier de menuiserie et qu'on pourroit utiliser, vu sa grandeur, de tout autre manière. A côté il existe une chambre à cheminée pour logement. S'adresser à Mme. Hennein, Cité-derrière, n°. 29.

15. Trois appartenemens tournés au soleil, rue Grand Saint Jean, n°. 32.

16. Un appartenement au premier étage n°. 5, montée St. Laurent. S'adresser au magasin de la dite maison.

17. Pour la St. Jean ou dès à présent, un appartement, au second étage n°. 44, rue du Pré. S'adresser au Bureau du Sel, rue St. François, n°. 23.

18. Un petit appartement de chambre et cuisine, au n°. 20, au bas du Grand St. Jean; plus, deux chambres à feu, dans la dite maison.

19. Un très-joli appartement, bien distribué, avec toutes les dépendances nécessaires, maison Blondel, n°. 3, place de la Palud. S'adresser au magasin.

20. Un appartement composé de 5 pièces, y compris la cuisine, avec les dépendances nécessaires, chez Gaudin, place St. Laurent, n°. 13.

21. Un appartement de chambre, cabinet, cuisine, chambre à la mansarde si on le désire, et caveau. S'adresser au n°. 6, rue Petit St. Jean.

22. Un joli appartement, composé de deux chambres, cabinet, cuisine et autres dépendances, n°. 21, au bas de la rue Mercerie.

23. Deux appartemens. S'adresser chez Greiner, rue St. François, n°. 8.

24. Un appartement à choix, sur le devant ou sur le derrière de la maison n°. 7, place de la Palud, composé d'une chambre, d'une cuisine bien claire et dépendances.

25. Le second étage de la maison Miéville, place du Pont, n°. 1, composé de 7 pièces et dépendances nécessaires.

26. Un grand appartement de 5 pièces et nombreuses dépendances, au second étage de la maison n°. 4, rue de St. François. S'adr. au magasin n°. 5, même rue.

27. Un appartement, rue Cheneau-de-Bourg, n°. 8. S'adresser au premier étage.

28. Le premier étage sur le devant de la maison Wenger, rue de Bourg, n°. 8.

29. Un appartement de deux chambres, cabinet, etc., dans la maison Bourgeois, au bas des Escaliers-du-Marché. S'adresser au second étage.

30. Une boutique bien éclairée, un appartement et un caveau, au n°. 3, rue d'Etraz. S'adresser au premier étage.

31. Une petite boutique avec un appartement, n°. 22, rue Saint Pierre.

32. Une boutique et un appartement. S'adresser à Mme. veuve Pascal, rue Cheneau-de-Boug, n°. 22.

33. Une boutique et un appartement, au premier étage sur le devant. S'adresser chez Henny, au second étage n°. 22, place St. Laurent.

34. Une cave avinée et parfaitement meublée de bons vases pour environ 80 chars, dans la maison n°. 30, rue de Bourg. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

35. Un joli petit caveau voûté, rue du Pont, n°. 21.

CONDITIONS OFFERTES.

1. On demande pour tout de suite une jeune fille douce et honnête, pour un petit ménage. S'adresser au n°. 7, rue du Pont.

2. On demande pour le 1^{er}. Avril, une domestique de toute confiance, sachant les ouvrages et la cuisine. S'adresser à la cure de la Cité-dessous.

3. On demande, pour tout de suite ou pour le 25 courant, une fille d'un âge mûr pour faire un ménage bourgeois. S'adresser au n°. 15, rue du Pré.

4. On demande une bonne domestique, sachant joliment faire la cuisine. S'adresser chez Mr. le pasteur Gauthey, rue Escaliers-du-Marché, n°. 19. Il est inutile de se présenter sans des certificats satisfaisans.

5. On demande présentement une domestique sachant coudre, filer et faire un peu de cuisine. Il est inutile de se présenter sans certificats de bonnes mœurs. S'adresser au Bureau d'Avis.

6. On demande une fille qui sache soigner les enfans. S'adresser au Bureau du sel, rue St. François, n°. 23.

7. On demande de suite une brave fille qui sache filer et travailler à la campagne. S'adresser à Mme. Veyrassat, au Pavement.

8. Pour satisfaire aux pressantes et continues demandes qui se font de toutes parts au bureau des domestiques, rue Madelaine, les personnes qui sont dans l'intention d'offrir leur service, sont priées de s'annoncer incessamment.

CONDITIONS DEMANDÉES.

1. Une fille de 27 ans, ayant servi plusieurs années comme cuisinière, désire trouver une place présentement. S'adresser à Mme. Porchet, rue de l'Halle.

2. Une nourrice dont le lait est d'un mois, désire avoir un enfant à nourrir chez elle. S'adresser à Louis Michoud, relieur, rue Madelaine, n°. 6.

3. Une jeune nourrice très-robuste, s'offre pour nourrir un enfant chez les parents. S'adresser chez Mme. Dufour, sage-femme, rue Grand St. Jean.

4. Une bonne nourrice désireroit prendre un enfant à nourrir chez elle, elle pourroit le prendre de suite. S'adresser à Mme. Ramseyer, sage-femme, rue St. François, n°. 15.

5. Une nourrice, dont le lait est de cinq mois, s'offre pour nourrir un enfant chez les parents. S'adresser chez Mme. Chapuis, sage-femme, rue Grand St. Jean.

EFFETS PERDUS.

1. Perdu samedi 27 Février, à Lutry, un porte-feuille ayant le nom du propriétaire dessus; le rendre, contre 40 batz de récompense, chez Jean Marguerat, à Lutry.

2. La personne à qui l'on a prêté 2 volumes de Claudius est instantanément priée de les rapporter à la cure de la Cité-dessous.

3. Perdu un récépissé portant le N°. 20,816; on prie de le rendre au n°. 9, rue du Pont.

4. Un parapluie de soie brune, avec canne et mouchets de soie, a été oublié dans une des maisons de la ville; le rendre, contre récompense, à la cure de la Cité-dessous.

5. Lundi 7 courant, environ six heures et un quart du soir, on a perdu, dès la maison Failletaz jusqu'à la fabrique de chandelles, un voile en tulle noir, brodé; le rendre, contre une bonne récompense, dans la dite maison.

6. Perdu, depuis quelque temps, une palatine longue, de petit-gris, doublure lilas; les personnes chez qui on l'a oubliée ou qui pourroient l'avoir trouvée, sont priées de la rapporter au Bureau d'Avis, contre bonne récompense.

7. Perdu, samedi 5 Mars, trois petites clefs avec un anneau; les rendre, contre récompense, au magasin de fer de veuve Francillon et fils.

8. Perdu depuis la place de St. François, en passant par le Grand St. Jean, Pépiuet, derrière Bourg et St. Pierre, une épingle en or forme ronde, à turquoise; la rendre, contre récompense, au n°. 20, place de St. Laurent.

9. Lundi soir 7 courant, perdu, depuis le dessus de la rue Mercerie jusqu'au Pont, une pipe en porcelaine fine; la rendre, contre récompense, au n°. 33, rue du Grand St. Jean.

10. Depuis le 10 courant, perdu une paire de gros ciseaux; la personne qui les a trouvés est priée de les rapporter chez Rost, chaperier, place St. Laurent, contre bonne récompense.

11. Dimanche soir, près du cimetière de la Sallaz, perdu un parapluie en soie brune; le rendre, contre récompense, chez Mr. G. Krieg fils, au Chemin-Neuf.

12. La personne qui a pris par mégarde des pantoufles brodées, fond noir, dessin chinois, au bal qui a eu lieu le 6 Mars, maison Valentin, est priée de les rapporter au Lion-d'Or.

13. Perdu dimanche 13 courant, depuis l'Eglise catholique jusqu'à la descente de St. Laurent, passant par Chaucrau, un boa petit-gris, rubans lilas; le rendre, contre récompense, au Bureau d'Avis.

14. Il s'est égaré, le 10 courant, un canari n'ayant qu'une patte; on est prié de le rendre, contre récompense, rue Grand St. Jean, n°. 37.

EFFETS TROUVÉS.

1. Lundi 7 Mars, trouvé, au Pas-des-Aues, un voile; le réclamer chez Jean Schwabe, maison Barlet, au-dessus de Martheray.

2. La personne qui a oublié un parapluie au Bureau de Mr. Cl. Bugnion, à la Cité, est priée de le faire réclamer.

3. Un jour des grandes revues de 1835, un militaire a déposé une baïonnette au bureau du sel, place de la Palud, où il peut la réclamer.

4. Trouvé un boa; le réclamer chez Marquis, fondeur, au Grand St. Jean.

EFFETS VOLÉS.

1. Volé dans un réservoir de fontaine, près le faubourg de la Barre, un bout de tuyau en plomb avec ajustage en laiton; on promet huit francs de récompense et le secret à ceux qui pourront faire découvrir l'auteur de ce vol. S'adresser au Bureau d'Avis.

ANNONCES DE MARIAGES A LAUSANNE.

Dimanche 13 Mars 1836.

Jean-Louis Givel et Marie Champod.

Jean-Daniel Pasche et Susanne Amstutz.

Marc-François-Frédéric Perrey et Louise-Marianne Piguet.

MORTS A LAUSANNE. — MARS 1836.

Le 4, Georgette — Judith de Saussure, veuve de Jean Salchli, de Lausanne, professeur à l'Académie de Lausanne, âgée de 93 ans et 4 mois environ.

Le 5, Henriette fille de feu Jean Bertholet, de Chessel, âgée de 25 ans.

— — Joseph Panchaud, de Poliez-le-Grand, âgé de 53 ans.

Le 6, Un enfant du sexe masculin, venu mort au monde, fils de Marie Arny, de Hesse-Darmstadt, lingère.

Le 7, Un enfant du sexe féminin, venu mort au monde, fille de Louis Maget, de L'Isle, maître maçon.

— — Jacques-Louis Francillon, de Lausanne, négociant, âgé de 28 ans et 2 1/2 mois.

— — Jeanne-Louise Chapuis, de Lausanne, Ecublens et Eauguères, domestique, âgée de 54 ans et 4 1/2 mois.

PRIX DES GRAINS.

LAUSANNE, 12 Mars 1836.— Froment, de 18 à 20 batz.— Méteil, de 14 à 16 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.

La moyenne du froment, 19 batz.

MORGES, 9 Mars 1836.— Froment, de 19 à 20 batz.— Méteil, de 00 à 00 batz.— Avoine, de 7 à 7 1/2 batz.

MOUDON, 7 Mars 1836.— Froment, de 17 1/2 à 19 batz.— Méteil, de 13 1/2 à 14 batz.— Avoine, de 6 à 7 1/2 batz.

VEVEY, 8 Mars 1836.— Froment, de 18 à 20 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz.— Avoine, de 7 à 8 batz.

YVERDON, 8 Mars 1836.— Froment, de 18 à 19 1/2 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.

La moyenne du froment, 18 batz 4 rap.